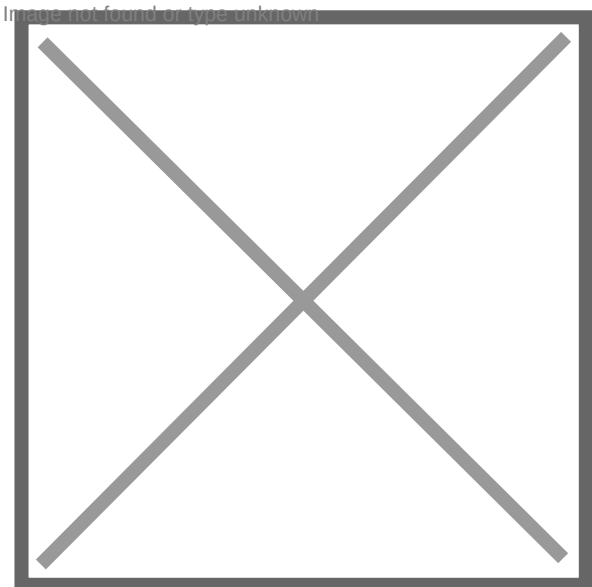




Impossible de trouver un avocat pour traiter mon dossier, normal ?

Par **mariedu11**, le **04/04/2022** à **20:05**

Bonjour, rnrnIl y a environ un mois j'avais déjà posé une question ici. rnrnJe ne sais pas pourquoi mais jusqu'à présent j'ai eu près de 10 refus d'avocats pour traiter mon dossier. Pourtant j'ai les preuves irréfutables pour prouver mes dires, mais le fait que je veuille porter plainte contre les gendarmes semblent poser problème. rnrnJ'ai écrit à l'ordre des avocats, aucune réponse. Je suis éffarée et dans l'incompréhension la plus totale.rnrnIl m'a été dit de prendre un avocat de Narbonne parce que je dépends de Narbonne et qu'il faut un avocat qui accepte l'aide juridictionnelle. Je n'ai que des refus, même des avocats de Carcassonne ou Béziers ont refusés. Une avocate m'a dit : " le dossier est trop gros pour moi, je ne peux pas le prendre".rnrnQue faire ? rnrnMerci d'avance pour votre réponse.

Par amajuris, le 04/04/2022 à 20:25

bonjour,rnrnvous pouvez expliquer la situation au bâtonnier de l'ordre des avocats de Narbonne.rnrnsalutationsrnrnrnrnrn

Par **Zénas Nomikos**, le 05/04/2022 à 16:05

Bonjour,rrnrn rnrnsi vous le sentez, faites la procédure vous-même sans avocat.rnrnPour cela, envoyez une plainte sommaire en RAR au procureur puis au bout de trois mois envoyez une plainte avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction.rnrnPour tout

savoir précisément et pas à pas sur la procédure exacte, voir ceci :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>

Par **francklaurent**, le **20/04/2022** à **00:05**

bonjour ,
vous pouvez saisir le défenseur des droits ,
qui vérifiera votre dossier et
pourra lui-même saisir le procureur , en son nom .
sinon CUJAS26150 a raison , porter
plainte vous-même , si elle est classée , constituer vous partie civile vous-même
un avocat n'est pas une obligation
demander en un quand même à l'aide juridictionnelle , il sera obligé
de vous défendre et rapprocher vous d'une association.....spécialisée dans ce genre de
problématique
IL N'Y A PAS DE PROBLÈMES IL N'Y A QUE DES SOLUTIONS
FRANCK 36